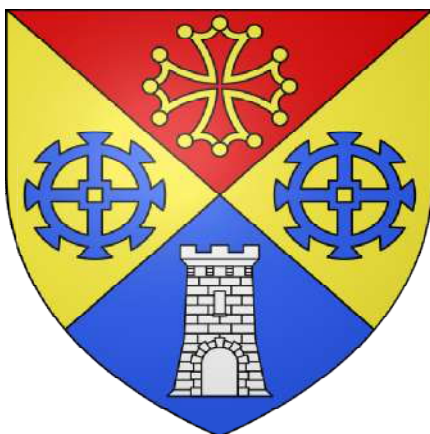




BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2022



SOMMAIRE

-  Le mot du maire
-  Cérémonie du 8 mai et du 11 novembre
-  Etat civil 2021
-  Extrait du compte administratif 2020
-  Travaux 2021
-  Projets de la commune pour 2022
-  Epareuse
-  Assainissement, SPANC, SMECMVD
-  Galerie photos
-  Bon à savoir
-  Les nouvelles entreprises de la commune
-  Informations pratiques

Bulletin d'information municipal – janvier 2022

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication : Lonchambon Marie-Laure, Guytard Josiane, Cavanié Solange, Roche Olivier, Genez Chrystèle.

Photos : Gillet Patrice, Magimel Martine, Breil Daniel, Roche Olivier, Teilhard Josette, Genez Chrystèle, Ceyrolles Mickaël.

Si vous constatez un oubli, n'y voyez aucune mauvaise intention mais signalez-le nous.

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Strenqueloises, Strenquelois,

Nous tournons la page 2021, alors que la crise sanitaire continue de perturber notre quotidien et de faire régner un voile d'inquiétude dans le monde entier.

J'aurais tout d'abord une pensée pour les Strenqueloises et les Strenquelois qui nous ont quittés cette année et souhaite assurer de tout mon soutien leur famille.

Toute cette année nous avons dû appliquer des mesures de distanciation, adapter notre mode de vie, de travail, pratiquer par intermittence nos loisirs et nous retrouver quand nous le pouvions.

A notre grand regret dans le contexte sanitaire qui persiste, nous avons dû annuler le repas des aînés, un moment pourtant très apprécié par chacun.

Malgré les contraintes, le conseil municipal a réalisé une avancée sur la lutte incendie (citernes de Bouygarélès et de Sangou). Nous espérons les achever cette année ainsi que l'adressage que nous pensons finir en fin d'année 2022 ou au début 2023.

Nous allons également changer l'éclairage du Bourg.

Il nous faut demeurer vigilants et agir plus que jamais dans le respect des consignes sanitaires car le virus circule plus que jamais.

Prenez soin de vous et de vos proches, soyons vigilants et prudents, c'est ainsi que nous éviterons les dangers.

Bonne et heureuse année à vous tous.

Guy Gimel, votre Maire.



CEREMONIE DU 8 MAI 2021

A l'occasion du 8 mai, une cérémonie avec dépôt de gerbe a été organisée par la municipalité. Toujours en raison de la crise sanitaire, la cérémonie s'est tenue en petit comité.

Mais le beau temps était de la partie !



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2021



Ce 11 novembre, a été l'évocation de la grande guerre 14-18. A cette occasion une cérémonie avec dépôt de gerbe a été organisée par la municipalité. Après les lectures de Monsieur le Maire et de Monsieur Guy Breil (ancien combattant), le verre de l'amitié a été offert salle de la mairie.



ETAT CIVIL 2021

DECES



Monsieur TARAVANT Jean, Baptiste, le 23 janvier 2021, Ripane.

Madame DUVAL Michèle, Alice, Maria, le 9 mars 2021, le Bourg.

Madame POIRIER épouse BOY Jeannine, le 1^{er} décembre 2021, Lasginastoles.

Monsieur LEYMAT Gilbert, le 2 décembre 2021, Lamorétie.

Madame JARRIGE épouse ARRESTIER Odette, Jeanne, le 16 décembre 2021, Ripane.



EXTRAIT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

FONCTIONNEMENT 2020			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	41 234,10 €	Atténuation de charges	332,00 €
Charges de personnel	24 090,69 €	Produits des services	9 831,84 €
Atténuation de produits	30 693,01 €	Impôts et taxes	101 380,64 €
Charges de gestion courante	55 235,00 €	Dotations et subventions	68 076,87€
Charges financières	2 811,70 €	Produits de gestion courante	33 390,52€
Charges exceptionnelles	0,00 €	Produits financiers	1,88 €
Amortissements	196,00 €	Produits exceptionnels	0,00 €
Total des dépenses 2020	154 260,50 €	Total des recettes 2020	213 013,75 €

INVESTISSEMENT 2020			
DEPENSES		RECETTES	
		Dotations et fonds divers	33 063,64 €
Caution	54 120,79 €	Caution	320,00 €
Remboursement des emprunts	22 336,71 €	Emprunt contracté	90 000,00 €
		Amortissements	196,00 €
Total des dépenses 2020	76 457,50 €	Total des recettes 2020	33 579,64 €

ETAT DE LA DETTE COMMUNALE AU 31/12/2020

EMPRUNTS	DATE	DUREE EN MOIS	CAPITAL EMPRUNTÉ	CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2020
2 ^{ème} et 3 ^{ème} MAISON du CARLAT	Mai 2008	180	180 000 €	29 903,38 €
Tracteur épaveuse <small>(emprunt réparti entre 5 communes : Condat, Saint Michel de Bannières, Cavagnac et Les Quatre Routes du Lot)</small>	Juin 2017	120	104 000 €	11 825,15 €
Réserves incendie	Novembre 2020 <small>(1^{ère} échéance en mars 2021)</small>	120	90 000 €	90 000,00 €

TRAVAUX 2021



DEFIBRILLATEUR



Un défibrillateur a été installé début 2021 à la salle des fêtes.

Grâce à cet appareil, de nombreuses vies peuvent être sauvées. Lorsque une personne est victime d'un malaise, chaque seconde gagnée peut permettre de lui sauver la vie.

Formez-vous à l'utilisation du défibrillateur cardiaque.

Défibrillateur Automatisé Externe
USAGE PUBLIC EN CAS D'URGENCE
Décret 2007-706 du 4 mai 2007

Que dit la loi?
Maintenant, tout le monde peut sauver une vie !
Le Code de la santé publique : Art. R.6211-15 précisée « Toute personne, même non médical, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe répondant aux caractéristiques définies à l'article R.6211-14 ».
Cela est valable depuis le décret n° 2007-706 du 4 mai 2007.
L'UTILISATION DU DAE NE PEUT PAS VOUS ETRE REPROCHEE

APPAREIL A GUIDAGE VOCAL

Mode opératoire

- 1** Absence de conscience
OK?
- 2** Pas de respiration
- 3** ALERTE!
15
112
- 4** RCP Réanimation Cardio-pulmonaire
100x
per minute
Si vous savez pratiquer le bouche à bouche, réalisez 2 insufflations toutes les 20 compressions thoraciques.
- 5** Installation du DAE
- 6** Choc sur décision du DAE

www.seton.eu

SETON

Une formation a été organisée par CAUVALDOR le 9 décembre 2021, toutes les associations, les employés de la commune et les conseillers municipaux y étaient conviés.





DEFENSE INCENDIE (pose de citernes)

	DEPENSES		RECETTES		
	Travaux	Montant	Financements	%	Montant
Tranche 1	Sangou Bouygarélès	56620	DETR	30%	44019
Tranche 2	Lamoretie La Roquette	49060	CAUVALDOR	20%	30600
Tranche 3	Friat Les grangettes	30180	DEPARTEMENT	10%	15000
	Honoraires	17140	COMMUNE	40%	63381
TOTAL		153000	TOTAL	100%	153000

La première tranche a été réalisée en janvier 2021.

Les tranches 2 et 3 seront réalisées au cours de l'année 2022.



Citerne de la Bouygarélès



Citerne de Sangou



VOIRIE 2021

PROGRAMME 2021, investissement de 850ml.

Entreprise MARCOULY

VC 19 de Lacépède (155 ml)

VC 1 de Strenquels à Martel (60 ml)

VC 6 Les Pendants d'Arques (310ml)

VC 3 RD96 à Condat (325 ml) route mitoyenne avec le Vignon en Quercy

PROGRAMME de renforcement de chaussées.

Entreprise SPI BATIGNOLLES

Point à temps : montant 5724,56 euros HT soit 4,04 tonnes de liant.



Afin de répondre à une demande « urgente », une enveloppe de fourniture d'enrobé à froid, grave émulsion et grave naturelle, est allouée à la commune, pour le rebouchage des nids de poule. Son montant est de 457,11 euros HT.

PROJETS DE LA COMMUNE POUR 2022



ECLAIRAGE PUBLIC

En 2022, le changement des luminaires et le passage à l'éclairage LED va être effectués sur la commune, par l'entreprise INEO Souillac, pour un coût de 27600 €.

Une économie de 50% de la facture d'électricité sur l'éclairage public est attendue.

Les mâts seront repeints.



ADRESSAGE

L'adressage est la base de la navigation de nombreux organismes remplissant des missions de service public comme l'acheminement des courriers et des colis, des livreurs mais également les interventions de secours.

Cela va consister à affecter une adresse précise à chaque habitation, entreprise, en leur donnant un numéro associé à une voie nommée.

Pour mener à bien cette mission, nous allons adhérer au SDAIL (Syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du LOT). Cette collaboration va nous permettre d'optimiser la mise en place et de faciliter les déclarations administratives.



EPAREUSE



Entente Strenquels, Cavagnac, Condat
Saint Michel de Bannières, Le Vignon-en-Quercy.

	2017	2018	2019	2020	2021
Strenquels	114,02 h	98,33 h	99,02 h	89,10 h	141,75 h
Autres communes	359,91 h	383,11 h	316,09 h	423,89 h	574,97 h
Total des heures	473,93 h	481,44 h	415,11 h	512,99 h	716,72 h
Coût horaire de fonctionnement	47 €	46,13 €	56,70 €	40,46 €	50,73 €

Suite à la création de la nouvelle commune « le vignon-en -Quercy », l'ancienne commune de Cazillac est venue rejoindre l'entente épareuse.

En 2021, nous avons effectué 3 passages sur chaque commune au lieu de 2 les années précédentes. C'est la raison pour laquelle le nombre d'heures a augmenté.

En ce qui concerne l'investissement, chaque commune paye 1823.26 euros par an. S'ajoute à cette somme la part de fonctionnement, qui est calculé au prorata du nombre d'heures effectuées sur chaque commune.

ASSAINISSEMENT



La nouvelle station d'épuration

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
DE LA TOURMENTE**

Nombre d'abonnés en 2021 : 398

M³ consommés en 2021 : 30677

Nombre de branchements en 2020 : 398

	2021		2022	
Abonnement	Part collectivité	Part usager	Part collectivité	Part usager
	106,05 €	151,45 €	115,91 €	161,31 €
Pour une consommation de 120 m ³	399,85 €		+2% soit 403,27 €	
Prix HT du m ³ pour une consommation de 120 m ³	3,33 €		3.36 €	
Prix TTC du m ³ pour une consommation de 120 m ³	3,94 €		3,97 €	

Siège Social

Mairie de Condat

Le Bourg

46110 CONDAT / 05.65.32.11.26

Syndicat.tourmente@orange.fr

REDEVANCE SPANC

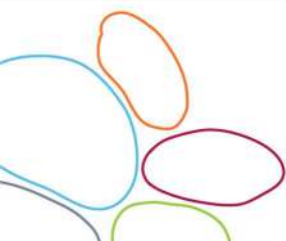
Capacité de l'installation d'assainissement individuelle en équivalent par habitant (EH)	20 EH	20 à 100 EH	100 à 200 EH
Contrôle préalable de la conception	150 €	225 €	300 €
Contrôle de la bonne exécution des travaux	150 €	225 €	300 €
Contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien	95 €	150 €	190 €
Diagnostic de vente ou contrôle de fonctionnement et d'entretien déclenché sur demande de propriétaire	150 €	225 €	300 €
Mesure ponctuelle du niveau de boues	0 €	0 €	0 €
Obstacle à l'accomplissement des missions de contrôle : Absence non justifiée / refus de visite...	Doublment de la redevance en vigueur	Doublment de la redevance en vigueur	Doublment de la redevance en vigueur

Extrait du Chap. 8 du règlement de service du SPANC validé par le conseil communautaire du 24/02/2020 - Redevances appliquées ; applicable au 01/04/2020

Bramefond
46200 SOUILLAC

Tél. : 05.65.27.02.10
Fax : 05.65.41.39.28

Courriel : contact@cauvaldor.fr
Internet : www.CAUVALDOR.fr



GALERIE PHOTOS



Friat





Le Carlat



La Roquette



Décorations de Noël dans le Bourg

BON A SAVOIR



Prolifération de chats errants

Avis aux habitants

A la suite de nombreuses alertes concernant des nuisances liées à la prolifération de chats errants sur le hameau de La Roquette.

La mairie va effectuer, durant l'année 2022, des campagnes de capture des chats non identifiés afin de procéder à leur stérilisation, conformément à l'article **L211-27** du code rural et de la pêche maritime.

Une première campagne aura lieu, sur le hameau de La Roquette, afin de faciliter le trappage, il vous sera demandé de garder vos chats à domicile les jours de capture annoncés.

Les dates vous seront communiquées ultérieurement par la mairie.



Un nouvel employé pour la commune

Tous les vendredis, depuis le mois de juin, **Regis Lascoux** est l'employé communal de la commune, il s'occupe de l'entretien, du débroussaillage, de la petite maçonnerie, de la peinture, du jardinage...

Nous lui souhaitons la bienvenue.





Inauguration du four à pain de Ripane

Lors des journées européennes du patrimoine 2021, a eu lieu l'inauguration du four à pain de Ripane. A cette occasion de nombreux habitants de Strenquels, de ses alentours et Madame Gaëligue Jos (conseillère départementale, maire de Saint Michel de Bannières), se sont retrouvés pour la dégustation de pizzas et gâteaux cuits au four.

Les fours font à la fois partie du paysage et du patrimoine, présents dans de nombreux hameaux de notre village, ils racontent l'histoire et la vie d'antan de notre commune.

Sensible à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine bâti, l'association de sauvegarde et mise en valeur de la vallée de la Doue et la commune de Strenquels ont souhaité redonner au four de Ripane sa mission initiale.

Les travaux ont consisté en la restauration du four dans sa globalité, nous tenons à saluer le travail des entreprises de Sébastien Heurtevent et de Christophe Margui.





Repas des aînés

En raison des contraintes sanitaires liées au covid 19, le **repas des aînés** prévus le 17 décembre dernier a été **annulé**. Un **colis** a été **distribué** à tous les **aînés** à partir de 70 ans.



Maison d'accueil pour personnes âgées



LA CERISAIE, NOTRE MAISON A BIEN RESISTE

Lorsque ce bulletin municipal paraîtra, il y aura presque deux ans que la crise sanitaire aura frappé notre pays en faisant des dizaines de milliers de morts dans la population et particulièrement les plus fragiles ; les personnes âgées.

Pour éviter que ce « satané » virus ne franchisse nos portes, nous avons dû mettre en place plusieurs stratégies nous adaptant à chaque fois aux confinements successifs et aux diverses situations.

Pendant cette période compliquée, le personnel a fait preuve d'abnégation ; il s'est consacré entièrement au bien-être des résidents en les accompagnant, en écoutant leurs angoisses et en se substituant à leurs familles, femme de ménage, coiffeuse, pédicure.... Cet engagement a permis d'éviter le pire.

Du côté des résidents comment accepter de ne plus voir ses proches, de voir le personnel toujours masqué, de ne plus aller déjeuner en famille le dimanche, de ne plus participer aux fêtes familiales...Mais la présence du personnel a permis d'atténuer ces inquiétudes.

Et enfin les familles pour qui ces contraintes les ont elles aussi plongées dans un état d'anxiété. La grande majorité des enfants les ont comprises et les ont acceptées pour préserver la vie de leurs parents et on les remercie de cette confiance.

Grâce à la générosité du conseil départemental du Lot, de l'agence de Vayrac du Crédit Agricole et des Assurances GROUPAMA nous avons pu investir dans du matériel informatique (tablettes) qui ont permis à nos pensionnaires de communiquer avec leurs familles, même celles vivant à des milliers de kilomètres. Cet exercice a été pour beaucoup d'entre eux une agréable découverte. Au nom de tous, nous réitérons nos remerciements à ces généreux donateurs.

La réouverture de l'établissement à tous les intervenants extérieurs munis du pass sanitaire, la vaccination (3^{ème} dose) de l'ensemble des résidents et du personnel nous permet de « vivre » un peu plus normalement sans mollir sur le respect des gestes barrières et sur les désinfections quotidiennes de l'établissement et du matériel.

Nous espérons que 2022 sera synonyme de retour à la vie normale pour toutes et tous en attendant, les salariés et les résidents de LA CERISAIE vous souhaitent une

BONNE ANNEE 2022

J. GUILBERT *Directrice de la Cerisaie*



Le service est notre raison d'être.

Votre sourire, à la fois notre récompense et notre ambition.



Maintien à domicile

Portage de repas

Services ménagers

Jardinage et petit bricolage

Lot Aide à Domicile

Lot Aide à Domicile poursuit ses missions d'accompagnement du public tout en renforçant son objectif de professionnalisation.

Avec ses 29 points d'accueil dans le Lot, et les visites à domicile réalisées par les responsables de secteur, les services de Lot Aide à Domicile fonctionnent 7 jours sur 7, de 7h à 21h. Les aides à domicile réalisant le plus de kilomètres dans l'année sont équipées d'un véhicule de fonction pour intervenir chez vous.

Face à une difficulté passagère ou durable, l'intervenant(e) à domicile vous apporte une aide à l'entretien de votre logement, à la réalisation de tâches quotidiennes telles que les déplacements, la préparation des repas, l'hygiène, ...

Lot Aide à Domicile assure également la **livraison de repas à domicile** et réalise des travaux de **jardinage et petit bricolage** chez vous. Renseignez-vous !

Pour tout contact :

Appel gratuit 0 805 69 69 46

www.lotaideadomicile.com

lad@epl-lad.org

LES NOUVELLES ENTREPRISES 2021

Serrurier Métrellier Soudeur Petry Didier «Sangou»



Conseiller immobilier indépendant Champmartin Hugo



INFORMATIONS PRATIQUES

SECRETARIAT DE LA MAIRIE



Permanences : Lundi et Vendredi de 15H à 17H – Mercredi de 15H à 18H
Tél : **05.65.32.16.12**. E-mail : mairie.strenquels@wanadoo.fr

DECHETTERIE



VAYRAC : Tél 05.65.32.66.21

Lundi, Mercredi de 14H à 18H
Mardi, Jeudi, Vendredi de 9H à 12H et de 14 à 18H
Samedi de 9H à 12H et de 14H à 17H

MARTEL : Tél 05.65.27.19.42

Mardi, Mercredi et Vendredi de 14H à 18H
Jeudi et Samedi de 9H à 12H

(Service gratuit pour les particuliers)

Ramassage des ordures ménagères le lundi matin et le tri sélectif le jeudi matin.

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Prix de la location pour les habitants de la commune :

- 100 € du 1^{er} octobre au 30 avril ET 80 € du 1^{er} mai au 30 septembre

Prix de la location pour les personnes extérieures à la commune :

- 220 € du 1^{er} octobre au 30 avril ET 200 € du 1^{er} mai au 30 septembre

Une caution de 300 € et une attestation d'assurance seront demandées lors de la réservation de la salle. Un état des lieux, un inventaire de la vaisselle et du mobilier seront établis en début et en fin de location. La salle devra être rendue aux heures convenues, avec tout le matériel mis à disposition et en parfait état de propreté intérieure et extérieure.

La location est gratuite pour les associations de la commune (dans la limite de 5 gratuites par an) :

- 100 € du 1^{er} octobre au 30 avril
- 80 € du 1^{er} mai au 30 septembre

Prix de la location pour les associations extérieures à la commune :

- 100 € du 1^{er} octobre au 30 avril
- 80 € du 1^{er} mai au 30 septembre